



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
06/04/2023

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 29
Présents : 24
Procurations : 04
Votants : 28

OBJET :

FINANCES

Budget Primitif 2023

Subventions aux associations

==--==

En l'an deux mille vingt-trois et le douze avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. BELTRAN José, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ;, Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme BOISDRON Gisèle, Mme BOURDIN Géraldine, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, Mme OHN Christiane, Mme BOISORIEUX Michèle, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, M. PARAYRE Jean, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. BORREILL Philippe, conseiller municipal à M. COSTE Michel, Maire,
M. PLANAS Pierre, conseiller municipal à M. BELTRAN José, Adjoint,
M. REDONDO Simon, conseiller municipal à M. ANGULO José, Adjoint
M. COSTE Jean-François conseiller municipal à M. DUNYACH Denis, Adjoint,

Absent(s) : M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme BOURDIN Géraldine

Vu le budget principal de l'exercice,

Vu la délibération en date du 26 janvier 2022 adoptant le règlement pour l'attribution des subventions aux associations,

Considérant que chaque association a déposé un dossier complet et que les attributions ont été examinées par la commission finances qui s'est réunie le 12 avril,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	
Associations	Subventions accordées 2023
ASSOCIATIONS CULTURELLES	
Choeur D. de Séverac	1 000,00 €
MusiCultura Vallespir	800,00 €
Les amis de Mare Nostrum Musicae	1 500,00 €
SMAC	2 000,00 €
Musiques et voix en Pays Catalans	1 500,00 €
Made In Rock N'Roll	800,00 €
Harmonie Fanfare de Céret	5 000,00 €
Céret de Bandas (Festival)	5 000,00 €
Alma Expression (Cie Alma et les Almettes)	1 500,00 €
Cie Pas de Porte	2 000,00 €
Grup Font Freda	300,00 €

Amis de la Médiathèque	2 000,00 €
Atelier de Peinture Céretan	500,00 €
Cinetoiles	1 000,00 €
Lumière d'encre	10 500,00 €
Céret Photo	2 000,00 €
Escola de Catala	800,00 €
CCCV (Centre Cultural catala del Vallespir)	500,00 €
Foment de la Sardane	4 500,00 €
Sem I serem	500,00 €
<i>Foment de la Sardane (Prix Céret - Banyoles)</i>	3 500,00 €
Art St Roch	3 250,00 €
Comité de Carnaval	11 500,00 €
Ex-Libris - Centre de gravure de Céret	700,00 €
Le 3/6	1 200,00 €
Le Lezard	800,00 €
Le Chas de L'aiguille	300,00 €
C'est Art Dire	300,00 €
ADMR	1 500,00 €
AMAP	500,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Céret	5 000,00 €
Céret Agir Avant d'Oublier	600,00 €
Citoyens dans les quartiers - Fête du livre	1 500,00 €
Comité de Jumelage Céret-Luchow	500,00 €
Protection Animale du Vallespir	2 500,00 €
Parent'aise en vallespir	700,00 €
I.F. Initiation Forêt	400,00 €
Les amis de L'Orgue de Céret	500,00 €
GERMEN	1 500,00 €
Pays catalans	800,00 €
Prix walter benjamin	1 000,00 €
Le souvenir francais	450,00 €
TOTAUX	82 700,00 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Ceret sportif (rugby)	94 000,00 €
AAPPMA (pêche)	400,00 €
Les Ailes du Vallespir	1 000,00 €
Alma Sevillana	300,00 €
L'Arbre et le Vent (Tai Chi Chuan et Qi Gong)	300,00 €
Les Archers du Vallespir	1 800,00 €
Aventures Catalanes	800,00 €
Cami Calent Catala	900,00 €
Cercle Céretan de Savate Boxe Française	3 500,00 €
Cercle des Nageurs Cérétans	3 000,00 €

Céret Badminton	700,00 €
Céret Football Club	17 000,00 €
Céret Gym Club	6 500,00 €
Colla Cireres de Céret	800,00 €
Collège de Céret-Association Sportive-UNSS	300,00 €
Cor d'Artista	1 500,00 €
Ecole de Rugby du Vallespir	7 500,00 €
Ecole de pétanque	400,00 €
Entente Vallespir Basket	15 000,00 €
Entente Vallespir Tennis de Table	700,00 €
Escrime club de Ceret	300,00 €
Gymnastique Volontaire de Céret	700,00 €
Judo Club Cérétan	2 300,00 €
Joc de Pilota "Nou de trinca"	200,00 €
Lycée Association sportive	300,00 €
M'Bella Danse	1 500,00 €
Pétanque Les Lladounes	1 800,00 €
Pour le Plaisir de Bouger	300,00 €
La Randonnée Cérétane	400,00 €
La Ronde Cérétane	7 600,00 €
Réadaptaform	400,00 €
Tai Chi Gong	200,00 €
Tennis Club de Céret	2 700,00 €
Tocats del Cim	1 600,00 €
Trampoline 2000	1 300,00 €
Vallespir Volley	1 300,00 €
Zanshin Karate Do Céret	1 300,00 €
TOTAUX	180 600,00 €
ASSOCIATIONS DIVERSES	
Court circuit	3 000,00 €
RASED	907,00 €
TOTAUX	3 907,00 €
TOTAL FINAL DES SUBVENTIONS	267 207,00 €

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

Le Maire de CERET
Michel COSTE



La secrétaire de séance,
BOURDIN Géraldine

Le Maire de CERET

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.